

70 E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954

## Le jour où les Algériens ont forcé le destin

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

## Des zones économiques Spéciales pour une diversification économique

Le cadre institutionnel national de promotion de l'investissement peut s'avérer insuffisant pour différentes raisons. Il est donc nécessaire de voir d'autres formes complémentaires ou alternatives pour attirer les investissements. On peut aller jusqu'au cas extrême, celui de mettre en place des dispositifs dérogatoires au droit interne. Le modèle le plus usité est celui des zones franches sous toutes leurs formes : Zone Franche (ZF) classique, Zone Franche d'Exportation (ZfE), Zone Economique Spéciale (ZeS). Ces zones sont un facteur d'attractivité des IDE en raison de leur régime juridique dérogatoire et parfois très incitatif en termes de dotations de facteurs de production compétitifs.

P2

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**Martyrs et blessés à Deir Al-Balah et Khan Younes**

P11

Foot/ Qualif's-CAN2025 (Gr:E-5e journée)  
Guinée équatoriale-Algérie

**Les "Verts" en regroupement du 11 au 17 novembre**

P9

## FINANCES

**Les modalités d'exercice du contrôle budgétaire fixées**

Les modalités d'exercice du contrôle budgétaire ont été fixées en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 72, en application de la loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière. Selon ce décret, n° 24-347, signé le 14 octobre en cours par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le contrôle budgétaire s'exerce sous l'autorité du ministre chargé du budget, par un "contrôleur budgétaire". Le contrôle budgétaire s'applique aux dépenses de budget général de l'Etat, des comptes spéciaux du Trésor, des budgets des collectivités locales, des budgets des établissements publics à caractère administratif, des budgets des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des budgets des établissements publics de santé, et de personnel et des actes de gestion y afférents des budgets des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Les dispositions du décret s'appliquent également aux dépenses exécutées au titre de la délégation de gestion, de la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée et des fonds de concours, selon le même texte précisant que les budgets de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation ne sont pas soumis à ce décret.

Le contrôle budgétaire s'exerce soit au préalable, soit a posteriori, soit selon une procédure de contrôle appropriée. Le contrôle a pour objectifs de "contribuer à la maîtrise de l'exécution des lois de finances, de s'assurer que la programmation budgétaire est réaliste, sincère et prudente, qu'elle couvre les dépenses obligatoires et inéluctables de l'année considérée et du caractère soutenable de la programmation budgétaire, à chaque niveau de la nomenclature budgétaire, en portant une analyse sur leurs effets sur l'année et les années ultérieures". Il vise aussi à veiller au respect de la programmation budgétaire et à la cohérence des projets d'engagement de dépenses avec la programmation budgétaire d'informer le ministre chargé du budget sur les risques budgétaires, selon le même texte.

R.N

**AIR ALGÉRIE**  
**Reprise des vols de et vers Bamako le 2 décembre prochain**

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé mercredi dans un communiqué, la reprise des vols de et vers la capitale malienne Bamako, le 2 décembre prochain. "Air Algérie a le plaisir d'annoncer la reprise de ses vols de et vers Bamako, la capitale du Mali, à partir du 2 décembre 2024", est-il indiqué dans le communiqué. La compagnie aérienne nationale avait suspendu le 17 septembre dernier tous ses vols reliant Alger à Bamako, en raison de la fermeture de l'espace aérien du Mali.

R.N

## SECTEUR AGRICOLE À EL-MENIAÂ

**Les Coréens en quête d'opportunités d'investissements**

*Le directeur local des services agricoles (DSA) d'El Meniaâ, Youcef Mosbah, a expliqué, en présence de l'Ambassadeur de Corée du sud en Algérie, que le secteur agricole prévoit la création des pôles agro-industriels à l'horizon 2027, estimant que ces futures installations sont susceptibles de donner un nouvel élan au développement de cultures stratégiques.*

L'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, s'est enquis, mardi à El-Meniaâ, des opportunités d'investissements dans le secteur agricole et de l'aquaculture, ont indiqué les services de la wilaya. Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, à l'occasion de cette visite de terrain, les opportunités d'investissement et facilités offertes par l'Etat au profit des opérateurs économiques nationaux et étrangers ont été mises en avant. Présidant les travaux de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Bennalek, a évoqué les potentialités de la wilaya d'El-Meniaâ dans le secteur agricole. La wilaya d'El-Meniaâ présente tous les atouts pour accueillir n'importe quel projet d'investissement dans le secteur agricole, du fait qu'elle soit un pôle agricole par excellence qui recèle d'importantes ressources hydrauliques et d'immenses étendues de terres fertiles, ce qui lui a permis de réaliser de belles performances durant les dernières années, grâce aussi aux facilités accordées par l'Etat, à l'instar du couloir vert consacré aux investissements nationaux et étrangers, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur local des services agricoles (DSA), Youcef Mosbah, a fait un exposé sur l'investissement agricole dans la wilaya, notamment en matière des cultures stratégiques ayant obtenu des résultats "encourageants", telle que la céréaliiculture, les cultures fourragères, les cultures oléagineuses, l'élevage bovin et ovin. Il a ainsi indiqué que le secteur agricole prévoit la création des pôles agro-industriels à l'horizon 2027, estimant que ces futures installations sont susceptibles de donner un nouvel élan au développement de cultures stratégiques, dont l'intensification de la culture des semences de céréales et de pomme de terre, en plus de l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, en tirant profit de l'expérience



de la Corée du Sud qui a obtenu un "succès considérable" dans ce domaine, a-t-il dit. Le diplomate Coréen s'est montré, à cette occasion, "satisfait" quant aux résultats probants enregistrés au niveau de certaines exploitations agricoles privées qui étaient au programme de sa visite de terrain. M. You Ki-Jun a achevé sa tournée en visitant une exposition dédiée à la production agricole locale (céréales, dattes, agrumes, poissons d'eau douce et autres). Le wali a, dans une déclaration à l'APS, affirmé que ses services s'engagent à assurer l'accompagnement des porteurs de projets d'investissements, en leur offrant toutes les facilités, et ce en application de la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance et réduire la facture d'importation.

Lundi 28 octobre à Ouargla, un accord a été signé entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), pour la livraison du projet de l'unité de production des aliments par poisson

sons et crevettes d'élevage. L'inspecteur général au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, a rappelé que ce projet est "le fruit d'une coopération réussie" entre l'Algérie et la Corée du Sud, ajoutant que la réalisation d'une unité de fabrication d'aliments pour poissons et crevettes d'élevage "unique en son genre" en Algérie, permettra de répondre aux besoins des investissements dans l'aquaculture d'eau douce, la pêche continentale et l'aquaculture marine. De son côté, le directeur local de la Pêche et des Productions halieutiques, Salah Bouaicha, a mis en avant l'importance de cette unité dotée d'une capacité de production de 10 tonnes d'aliments par jour, en termes de développement de la filière aquacole non seulement dans les wilayas de l'intérieur du pays, mais aussi les wilayas côtières. Elle permettra également de couvrir le marché national et réduire la facture d'importation, a-t-il poursuivi.

Synthèse: Ali.C

## LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

**Des zones Economiques Spéciales pour une diversification économique.**

Le cadre institutionnel national de promotion de l'investissement peut s'avérer insuffisant pour différentes raisons. Il est donc nécessaire de voir d'autres formes complémentaires ou alternatives pour attirer les investissements. On peut aller jusqu'au cas extrême, celui de mettre en place des dispositifs dérogatoires au droit interne. Le modèle le plus utilisé est celui des zones franches sous toutes leurs formes : Zone Franches (ZF) classique, Zone Franche d'Exportation (ZFE), Zone Economique Spéciale (ZES). Ces zones sont un facteur d'attractivité des IDE en raison de leur régime juridique dérogatoire et parfois très incitatif en termes de dotations de facteurs de production compétitifs.

La création de zones économiques spéciales est un exemple de mesure ciblée de promotion de la diversification et de la modernisation industrielle grâce à l'attractivité des IDE. L'expérience a montré que, pour que ces zones soient efficaces, leurs caractéristiques, leur cadre directif et leurs axes stratégiques devaient être fonction du contexte particulier du pays et de la conjoncture internationale. Les zones économiques spéciales doivent notamment offrir des services d'infrastructures de qualité (bâtiments, réseaux d'énergies, télécommunications, etc.) et être reliées aux voies de transport. Les conditions d'emploi de la main-d'œuvre doivent aussi être prises en considération dès le stade de la conception.

De nombreuses réalisations de ces zones franches sont données, nous en rappelons les plus pertinentes.

L'ONUDI définit une zone franche d'exportation comme : « une zone relativement petite et géographiquement séparée au sein d'un pays, dont le but est d'attirer des industries orientées vers l'exportation en

leur offrant des conditions commerciales et d'investissement très favorables comparées à celles en vigueur dans le reste du pays hôte. » La CNUCED définit les zones franches d'exportation comme « des zones industrielles qui constituent des enclaves dans le territoire douanier national et qui sont généralement situées à proximité d'un port et/ou d'un aéroport international. La totalité de la production de ces zones est généralement exportée. Les importations de matières premières, de produits intermédiaires, d'équipements et de machines nécessaires à la production destinée à l'exportation ne sont pas soumises aux droits de douane. »

Enfin, la Banque Mondiale définit la zone franche d'exportation comme « une zone industrielle, généralement fermée et d'une superficie de 10 à 300 hectares, spécialisée dans la production destinée à l'exportation. Elle offre aux entreprises des conditions de libre-échange et un environnement réglementaire libéral. »

D'autres modalités propres à chaque ZFE, sont souvent mises à profit pour inciter les entreprises à investir et à exporter ; comme l'assouplissement de la réglementation sur le travail (la dérogation au droit du travail national, la flexibilité du marché du travail, l'importation éventuelle d'une main d'œuvre spécifique...) La création de zones économiques spéciales est un exemple de mesure ciblée de promotion de la diversification et de la modernisation industrielle. De telles zones ont été établies partout dans le monde : il en existait en 2019 près de 5 400, réparties dans 147 pays. Les résultats varient considérablement d'une région, d'un pays et d'une zone à l'autre. L'expérience a montré que, pour que ces zones soient efficaces, leurs caractéristiques, leur cadre directif et leurs axes

stratégiques devaient être fonction du contexte particulier du pays et de la conjoncture internationale. La cohérence des politiques et la coordination institutionnelle sont également cruciales, de même que l'efficacité des partenariats noués entre les pouvoirs publics, les institutions internationales et les entreprises. Les mesures destinées à renforcer les liens entre les zones économiques spéciales et les entreprises locales peuvent élargir les retombées de ces zones et contribuer à la diffusion de connaissances et d'idées novatrices au-delà de leurs limites. Il peut s'agir de mettre en place des programmes de formation des entreprises d'un secteur particulier pour renforcer leur productivité, leurs capacités, d'organiser des manifestations de réseautage entre entreprises implantées dans des zones économiques spéciales et entreprises locales ou de diffuser auprès des entreprises étrangères de ces zones des informations sur les fournisseurs locaux. Ce modèle a longtemps été pratiqué en Chine même au début de son ouverture aux IDE. Traditionnellement, les Zones économiques Spéciales sont concentrées sur les industries manufacturières ; aujourd'hui on peut étendre cette forme d'organisation économique dans le secteur du Tourisme, en particulier lorsqu'il s'agit de tourisme culturel (zones archéologiques éloignées, paysages et reliefs particuliers, comme le désert, les oasis...). Nous pouvons imaginer les Hoggar et le Tassili comme ZES. Les investisseurs viendront avec leurs infrastructures et savoirs faire touristiques et surtout avec une clientèle internationale. Une fois ces zones déclarées ZES, l'accès et le séjour des touristes seront simplifiés avec des visas à l'arrivée et un service de change ou même un système de paiement direct par les monnaies étrangères (cartes de crédit, chèques de voyage etc.).

70 E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954

## Le jour où les Algériens ont forcé le destin

*Demain, le peuple algérien commémore le 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Pendant sept ans et demi, le peuple a sacrifié plus d'un million et demi d'hommes, femmes et enfants pour le recouvrement de sa liberté.*

**L**e 24 Juin 1954, 22 personnalités, dont la plupart militaient dans le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), se sont réunies dans une maison appartenant au militant « Lyes DERRICHE », située au « Clos Salembier », « El Madania actuellement, où l'idée de passer à l'action armée pour recouvrir la souveraineté du pays a été adoptée, ainsi que la nécessité d'adresser une déclaration, qui définit au Peuple Algérien la nouvelle organisation et les objectifs de la Révolution.

La mission d'organiser les opérations et de dessiner les contours de la guerre a été échouée à six militants. Il s'agit du groupé appelé, communément, groupe des six. Ainsi, Mohamed Bouadif, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Benboulaïd, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, se sont réunis en toute discréption le 23 octobre 1954, au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Rais Hamidou (Algier). L'action des six a été soigneusement coordonnée avec la délégation de l'extérieur composée des militants, Mohamed Khider, Ahmed Ben Bella et Hocine Ait Ahmed. La détermination des six chefs historiques a donné lieu au déclenchement de la guerre contre le colonialisme français sous un slogan unique "Par le peuple et pour le peuple" et sous la direction du Front de libération nationale (FLN), voulant ainsi que cette guerre soit une révolution populaire sans dirigeant ni commandement individuel ni leadership partisan. Des historiens ont évoqué les circonstances de la tenue de cette réunion marquée par une discréption sans précédent avec, pour ordre du jour, la fixation de la date du déclenchement de la guerre de libération. D'ailleurs, la délégation extérieure de la révolution algérienne au Caire n'a été informée de cette date ni de la Déclaration du Premier Novembre qu'à la veille du déclenchement de la guerre, après le déplacement de Boudiaf en Egypte pour en in-



former Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider.

Parmi les résultats issus de cette réunion historique, la définition de la date et du mot d'ordre du déclenchement de la révolution à travers tout le territoire national ouvre la mise en place d'une carte militaire pour les sites de déploiement des forces françaises et l'adoption de la décentralisation dans la gestion de la révolution en accordant à toutes les régions la liberté de gestion en fonction des spécificités de chaque région tout en accordant la priorité à l'intérieur sur l'extérieur. Ils ont également convenu de la répartition de l'Algérie en six régions dirigées par, Mostefa Benboulaïd (1ère région – Aurès), Didouche Mourad (2ème région – Nord Constantinois), Krim Belkacem (3ème région – Kabylie), Rabah Bitat (4ème région – Centre) et Larbi

Ben M'hidi (5e région – Ouest). La désignation d'un commandement pour la région Sud a été reportée.

Ensuite, Mohamed Boudiaf rejoint le Caire en vue de prendre attaché avec les membres de la délégation extérieure pour les informer des décisions prises et la diffusion de la Déclaration du 1er novembre sur les ondes de "Sawt El Arab".

Parmi les décisions prises lors de la réunion figure également, l'attribution d'une appellation à la nouvelle organisation qui remplacera le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) à savoir, le Front de libération nationale (FLN) auquel il faut adhérer à titre individuel et non partisan. Ils ont convenu également d'appeler l'organe militaire du FLN "Armée de libération nationale" (ALN).

R.N

ALGÉRIE-RUSSIE

### Le Vice-président de la Douma en visite officielle en Algérie

**U**ne délégation parlementaire russe conduite par le Vice-président de la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Vladislav Davankov, a entamé, hier, une visite officielle de trois jours en Algérie, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La délégation russe aura "des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement et des rencontres avec nombre de hauts responsables de l'Etat", précise la même source.

### LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'APN

### 620 milliards DA pour soutenir les collectivités locales

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présenté, hier à Alger, un exposé devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le budget sectoriel dans le projet de loi de finances PLF 2025. A cette occasion, M. Merad a précisé que le programme de son secteur englobait "un ensemble de mesures en vue de poursuivre les efforts en matière de prise en charge des besoins du développement réalisé lors du premier mandat présidentiel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ces besoins, ajoute le ministre, concernent "la poursuite des efforts visant à éliminer les disparités en matière de développement, en focalisant sur les régions pauvres et marginalisées, outre la réalisation d'un équilibre entre les wilayas en termes de développement, dans l'objectif de renforcer la cadence de l'économie locale, de promouvoir et de transformer les collectivités locales en pôles attractifs pour l'investissement générateur de richesse et d'emploi".

M. Merad a également affirmé que ce projet "accorde une priorité absolue à l'appui du processus de transformation numérique, à même de faciliter les procédures administratives et de rapprocher l'administration du citoyen, dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de la gestion des affaires publiques, conformément aux principes de qualité et d'efficience".

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que pour l'année 2025, le secteur compte "7 principaux programmes et 19 sous-programmes", faisant état de l'affection de "plus de 620 milliards DA pour soutenir les collectivités locales, plus de 515 milliards DA pour le programme de la Sécurité nationale et plus de 101 milliards DA pour la Protection civile, en sus des affectations liées à l'aménagement du territoire, aux libertés publiques et à la circulation des personnes et des biens, outre le

programme des télécommunications nationales et de l'administration générale".

A cette occasion, M. Merad a annoncé "l'ouverture de 1.235 postes budgétaires, dont 1.200 au profit des nouvelles wilayas déléguées dans les Hauts plateaux et de 35 postes au profit du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL).

R.N

ALGÉRIE- SULTANAT D'OMAN

## Création d'un fonds d'investissement omano-algérien commun

**L**a visite d'Etat effectué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au Sultanat d'Omán a été marquée par la création d'un fonds d'investissement omano-algérien commun, visant à établir des partenariats et des projets dans les domaines des énergies renouvelables, de la pétrochimie, de l'agriculture désertique, de la technologie, du tourisme et d'autres secteurs prometteurs. Ce fonds est considéré comme une étape importante pour renforcer la coopération entre les deux pays.

Dans la déclaration finale sanctionnant la visite les deux dirigeants ont salué l'initiative de la création de ce fonds. "Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer les opportunités de communication et de partenariat dans le secteur privé, de relancer les échanges commerciaux et industriels, et de tirer parti des marchés des deux pays et de leur position pour promouvoir les exportations nationales et leur accès aux

marchés régionaux et mondiaux". "Les deux dirigeants se sont félicités, par ailleurs, de la signature de huit mémorandums d'entente couvrant divers secteurs, notamment la promotion de l'investissement, l'organisation d'expositions, d'événements et de conférences, l'éducation et l'enseignement, l'enseignement supérieur, l'environnement et le développement durable, les services, l'emploi et la formation, ainsi que le secteur de l'information".

S'agissant des consultations, des échanges de vues et de la coordination sur les développements et les questions régionales et internationales d'actualité, les deux parties ont souligné la nécessité d'un arrêt immédiat de l'agression israélienne contre les territoires palestiniens, le Liban, la Syrie et l'Iran, et insisté sur le droit des frères palestiniens à l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, sur la base de la solution à deux Etats, et son adhésion aux Nations Unies".

En outre, les deux parties ont mis en avant l'importance de la coopération et de la coordination entre leurs deux pays dans les forums régionaux et internationaux, dans le cadre de leurs intérêts et des fondements de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans la région et dans le monde.

De son côté, la partie omanaise a exprimé sa considération aux efforts consentis par la République algérienne démocratique et populaire, en sa qualité de membre au Conseil de Sécurité, et pour son rôle prépondérant et constructif sur ce plan.

La partie algérienne, à pour sa part, salué le rôle important et axial du Sultanat d'Omán dans les démarches de paix visant à résorber les tensions et à faire prévaloir l'entente et la coopération positive entre les Etats dans la région et dans le monde.

R.N

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)

## Les canaux de communication sur les réseaux sociaux consolidés

**L**e ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, hier, que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés, à partir du 1er novembre, par la création d'autres comptes officiels et ce, à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révo-

lution de libération nationale, indique le ministère dans un communiqué.

"A l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, le ministère de la Défense nationale (MDN) annonce que ses canaux de communication officiels sur les

réseaux sociaux seront consolidés par la création de comptes officiels sur les plateformes X, YouTube et TikTok à partir du 1er novembre 2024", précise la même source.

"Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à se mettre au diapason des nouvelles technologies dans le domaine de la communication,

à même de renforcer la stratégie communicationnelle globale du MDN, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale à travers des canaux officiels", note le communiqué.

R.N

**BLANCHIMENT D'ARGENT  
ET FINANCEMENT DU  
TERRORISME**

**L'Algérie déterminée  
à poursuivre la lutte**

L'Algérie est déterminée à persévéérer dans sa lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux règles en vigueur au plan international, a affirmé mardi à Tipasa, le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Regrag. Procédant à l'ouverture des journées de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, il a souligné que son département ministériel a mis au point "un plan d'action repartit sur trois axes principaux, à leur tête le volet formation, en tant que première étape pour comprendre les risques et les dangers de ces crimes. Un fait nécessitant des mesures opérationnelles pour prévenir les crimes liés au blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et des armes de destruction massive". Un intérêt particulier doit également être accordé aux aspects législatif et opérationnel dans la mise en œuvre des résultats de l'opération d'évaluation précédemment réalisée par le ministère de la Justice pour identifier les insuffisances et les déséquilibres, puis corriger et remédier à ce qui doit l'être dans le système législatif national", a-t-il ajouté.

A noter que les pouvoirs publics algériens ont adopté une approche nationale dans la lutte contre ces crimes, à travers nombre de mécanismes, dont la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, la stratégie nationale de lutte contre la drogue et la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, lesquelles font périodiquement l'objet de révision de manière à les adapter aux évolutions en cours dans le domaine.

Les journées de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, sont organisées par le ministère de la Justice à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Kolia. Des magistrats, des procureurs de la République, des juges d'instruction, des officiers de la police judiciaire et des professionnels du secteur (avocats, notaires et huissiers de justice), prennent part à cette rencontre qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui.

**GESTION ENVIRONNEMENTALE DES FERMES AQUACOLES**

**2e atelier au profit des cadres du ministère de la Pêche**

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a organisé, du 27 au 29 octobre, un atelier de formation au profit de ses cadres sur le thème de "la gestion environnementale des fermes aquacoles", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Dans le cadre de la coordination technique avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un atelier de formation a été organisé au profit des cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques durant la période allant du 27 au 29 octobre 2024, sur le thème de "la gestion environnementale des fermes aquacoles", a précisé la même source. L'atelier avait inclus "une formation théorique et une autre pratique sur le prélèvement d'échantillons d'eau et des sédiments dans les fermes aquacoles maritimes, et les méthodes de leur analyse au niveau du Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche, de l'aquaculture et la salubrité des milieux (LNCAPPASM)", lit-on dans le communiqué.

R.E

**TRANSPORTS**

# La relance l'ENTMV en point de mire

L'ENTMV a transporté 408 661 voyageurs et 153 679 véhicules en 2023, soit une part de marché de 53 % et durant les neuf premiers mois de 2024, l'Entreprise a effectué 444 traversées, permettant de transporter 259 142 voyageurs et 124 249 véhicules.



Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a réaffirmé, lors de l'ouverture, mardi, des journées d'études à bord du navire "Badji-Mokhtar 3" au Port d'Alger, placées sous le thème "L'ENTMV: état, défis et perspectives de développement" l'importance de créer un environnement propice permettant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'améliorer ses services et d'être au diapason des évolutions mondiales actuelles. Après avoir rappelé la forte volonté des hautes autorités du pays de développer le système de transport maritime et de rétablir la place de la flotte nationale au niveau international, il a appelé à œuvrer pour que l'ENTMV puisse retrouver la place qui lui a été au diapason des évolutions mondiales.

M. Zahana a souligné l'importance de "créer un environnement propice, d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'inculquer ses valeurs auprès de ses affiliés tout en œuvrant à relever les grands défis auxquels elle est confrontée, tels que la gestion de la concurrence féroce des entre-

prises de transport maritime étrangères, la satisfaction de la demande croissante, la conformité des navires aux normes internationales, l'amélioration de la qualité de ses services et le développement des compétences pratiques au sein de l'entreprise pour garantir une prestation de service de haute qualité".

Pour renforcer sa compétitivité, l'ENTMV est appelé à établir des partenariats stratégiques pour développer ses capacités et étendre son réseau, en s'appuyant sur la numérisation et la formation, tout en optimisant ses capacités, en entretenant ses navires et en renforçant le contrôle interne, a fait savoir M. Zahana. Il a également appelé à investir dans la ressource humaine jeune pour promouvoir l'entreprise et à veiller à former son personnel au respect de ses valeurs fondamentales, en vue de fournir un service public de qualité et une meilleure prise en charge des voyageurs, notamment ceux de la communauté nationale à l'étranger.

De son côté, le directeur général de l'ENTMV, Hellal Benouada, a considéré que les difficultés auxquelles l'entreprise est

confrontée "sont le résultat de certains dysfonctionnements structurels accumulés", appelant les différents acteurs à s'engager dans le processus d'amélioration des services de l'entreprise et à surmonter tous les obstacles qu'elle rencontre, et ce, à travers une série de mesures qui seront au cœur des discussions de cette journée d'étude.

Lors de ces journées d'études, qui s'étalent sur deux jours, des ateliers ont été organisés entre les différents acteurs du secteur, à l'instar des Douanes et de la Police aux frontières (PAF), durant lesquelles les participants présenteront des recommandations visant la promotion de l'entreprise, conformément à la volonté des autorités publiques.

Dans un bilan présenté à cette occasion, l'entreprise a transporté 408 661 voyageurs et 153 679 véhicules en 2023, soit une part de marché de 53 %. Quant aux neuf premiers mois de 2024, l'entreprise a effectué 444 traversées, permettant de transporter 259 142 voyageurs et 124 249 véhicules.

Synthèse: S.A.K

**EMPLOI**

## Plus de 2 millions de bénéficiaires de l'allocation chômage

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb, a présenté, mardi à Alger, un exposé devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le budget sectoriel pour l'exercice 2025. Lors de cet exposé, le ministre a précisé que le secteur avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances PLF 2025, d'affections financières estimées à 836,209 milliards de DA, précisant que cette enveloppe budgétaire "permettra de concrétiser les objectifs fixés conformément aux missions assignées au secteur". Et d'ajouter que ce budget est réparti sur quatre (4) programmes relatifs à l'appui et à la promotion de l'emploi, en consacrant 56,84 % du budget global à ce programme, tandis qu'un taux de 42,23% du budget global est dédié au système de protection sociale.

Le programme de l'administration générale et de l'inspection générale du travail ont bénéficié des taux respectifs de 0,49 % et de 0,44 % du budget sectoriel, selon le ministre. Concernant les prévisions sur les retenues non fiscales destinées au financement des organismes de la sécurité sociale au titre de l'année 2025, M. Bentaleb a précisé que le montant à recouvrir était de l'ordre de 2029,175 milliards de dinars.

En vue de renforcer les sources de financement et de contribuer aux équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites (CNR), le ministre a mis en exergue les dispositions législatives contenues dans le PLF 2025, dont "l'investissement de l'excédent de trésorerie au niveau des organismes de la sécurité sociale", ainsi que "l'augmentation à 3% de la contribution de solidarité applicable aux opérations d'importation des marchandises destinées à la consommation au profit de la CNR".

Par ailleurs, M. Bentaleb a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage avait atteint, jusqu'au mois d'octobre, 2.024.952 bénéficiaires, tandis que le nombre des bénéficiaires de la formation, dans le cadre de l'allocation chômage, s'élève à 322.368 bénéficiaires, orientés vers la formation professionnelle, en plus de ceux qui ont déjà terminé leur formation et ceux en cours de formation.

Par ailleurs, le ministre a souligné que le secteur "poursuit le renforcement des acquis de la transformation numérique et le développement des solutions techniques, dans le but d'améliorer la performance de gestion au niveau de tous les organismes et structures relevant du secteur".

R.E



**COMMUNE DE BOUHMAMA (KHENCHELA)**

## **Raccordement de 98 exploitations agricoles au réseau électrique**



**A**u total, 98 exploitations agricoles de la commune de Bouhmama (Khencela), ont été raccordées, mardi, au réseau de distribution de l'électricité, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution.

Le secrétaire général de la wilaya de Khencela, Ali Rabah, accompagné des di-

recteurs des services agricoles et de l'énergie, a présidé la cérémonie de mise en service de l'énergie électrique dans la ferme agricole des frères Salhi, située dans la commune de Bouhmama.

Le directeur des études de la direction de l'électricité et du gaz, Ayache Chikaoui, a indiqué, lors d'explications techniques quant à ce projet, que le ré-

seau de basse et de moyenne tensions a fait l'objet d'une extension sur un linéaire de plus de 20 km, avec la construction de 18 transformateurs électriques.

M. Chikaoui a ajouté que le montant financier alloué par la direction des services agricoles, maître d'ouvrage du projet, pour raccorder les 98 exploitations au réseau électrique,

au bout d'un délai de 4 mois a dépassé les 142,75 millions de dinars.

A l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, il a également été procédé à la mise en service d'un réseau de distribution du gaz naturel au profit de 507 foyers situés aux lieux-dits Bouzamel et Ouled Meriem, dans la même commune.

**COMMUNE DE M'CIF (M'SILA)****Coup d'envoi de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique**

**L**e coup d'envoi des travaux de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique a été donné, mardi, dans la commune de M'Cif, dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Cet équipement est destiné au renforcement du réseau électrique dans cette commune située à 72 km à l'est de M'sila, a-t-on fait savoir à cette occasion. En marge de la cérémonie de lancement des travaux, présidée par les autorités locales, le responsable de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Adel Neggaz, a indiqué que ce projet, doté d'un financement de 298 millions de dinars, s'étendra sur un réseau de 81 km. M. Neggaz a également fait savoir qu'un régulateur de haute tension d'une capacité de 30 kV sera également réalisé dans le cadre de la même opération, moyennant une enveloppe de 50 millions de dinars. Cette opération s'inscrit, selon M. Nekkaz, dans le cadre de deux programmes de "travaux d'urgence" pour l'exercice 2025, d'un coût financier global estimé à 4,45 milliards de dinars, à travers lesquels la direction vise à améliorer le réseau électrique en termes de qualité et de continuité de la fourniture d'énergie, en mettant l'accent sur les zones d'habitation. Le même responsable a souligné que l'opération a été divisée en 14 lots attribués à autant d'entreprises afin d'accélérer la cadence des travaux et de les livrer dans les délais impartis, notamment à l'approche du mois sacré du Ramadhan et en prévision de l'été 2025.

**TLEMCEN (SECTEURS DES BTP ET L'HYDRAULIQUES)****Portes ouvertes sur la prévention des risques professionnels**

**D**es Portes ouvertes sur les risques professionnels dans les secteurs du BTP et l'hydraulique sont organisées par l'antenne de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) dans la wilaya de Tlemcen, rapporte mardi un communiqué de cet établissement public.

Les Portes ouvertes, qui se tiendront mardi et mercredi sous le slogan : "Travaillons ensemble pour des chantiers plus sécurisés", visent à promouvoir et consolider la prévention des risques professionnels chez les patrons dans le secteur du BTPH, pour éviter les accidents de travail, selon le texte. Cette manifestation vise également à réduire les causes des accidents du travail, des maladies professionnelles et des facteurs de pénibilité au travail, qui entraînent des pertes humaines et matérielles, notamment dans les secteurs du BTPH, en plus de sensibiliser les employeurs de ces secteurs aux mesures préventives les plus importantes à suivre pour protéger les travailleurs dans les chantiers et vulgariser les droits et devoirs en matière de santé et de sécurité au travail. Il s'agit également de mettre la lumière sur les missions de la CNAS dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, selon la même source. La CNAS organise plusieurs autres activités de prévention sur les lieux de travail, à travers des enquêtes et des suivis pour assurer un environnement de travail approprié, en plus de déterminer à quel point les employeurs respectent leurs obligations en matière de santé, de sécurité et de médecine du travail, a-t-on noté de même source. Le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le secteur du BTPH déclarés au cours de l'année 2023 a été estimé à 340 accidents de travail dans la wilaya de Tlemcen, dont trois accidents mortels, conclut le texte.

**TLEMCEN****Raccordement de plus de 110 foyers au réseau de gaz naturel**

*Quelque 114 foyers ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution du gaz naturel à Tlemcen, en présence des autorités de la wilaya et de la famille révolutionnaire, à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération.*



**U**n total de 72 habitations au village de "Abdeldjalil Me-naouer" et 42 habitations au village de "Ammouche", dans la commune de Remchi, ont été raccordées au réseau de distribution du gaz naturel, avec la réalisation d'un réseau d'une longueur de 11 kilomètres,

selon les explications fournies. D'autre part, il a été procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 50 logements promotionnels aidés (LPA), à l'inauguration d'un groupe scolaire dans la commune de Remchi, à la visite des Moudjahidines Harrane El Hebri et

Amboazza Abdelkader, ainsi que la famille du Martyr "Lieutenant Abdelkader" et de la famille du défunt Moudjahid Benbakti Abdellkader, ainsi qu'à l'inauguration d'une exposition historique itinérante à bord des bus de transport urbain devant le siège de la wilaya. Les autorités de la wilaya

ont également inauguré le siège de la sûreté urbaine de la commune de Souani et une salle de sport de la Sûreté nationale, ainsi que la pose de la première pierre pour la construction d'un siège de la sûreté urbaine dans le quartier "Oued Boudjemil" dans la commune de Mansourah.

**BOUIRA****246 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Kadira**

**A**u total, 246 foyers ont été raccordés mardi au réseau du gaz naturel dans la commune de Kadira (Nord-ouest de Bouira), lors d'une cérémonie tenue dans le cadre des festivités célébrant la commémoration du 70e anniversaire du déclenche-

ment de la révolution du 1er novembre 1954. Ces 246 foyers issus des localités d'Aïn Oualbane et Ouled Abed, relevant de la commune de Kadira, ont bénéficié d'un projet de raccordement au réseau du gaz pour une enveloppe financière

de plus de 40 millions de dinars, avec une participation de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à hauteur de 14,16%, selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi. Dans le cadre de cette opération, un réseau du gaz d'une longueur de 18 km a été réalisé pour alimenter tous ces foyers en cette énergie indispensable pour les besoins de chauffage notamment avec l'arrivée de la période de froid, a expliqué M. Messaoudi.

Inscrit dans le cadre du programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), "ce projet a été mis en service mardi matin à Kadira par le wali Abdelkrim Laâmouri et en présence des autres responsables civiles et militaires de la wilaya", a précisé le même responsable. Dans la wilaya de Bouira, le taux de couverture en matière de gaz a atteint le seuil des 97% et en matière d'électricité, le taux de couverture a dépassé les 98%, selon la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

**COMMUNE D'OULED RABAH (JIJEL)****Lancement d'un projet de raccordement au réseau du gaz naturel**

**U**n projet portant sur le raccordement de 1.872 foyers au réseau du gaz naturel a été lancé, mardi, dans la commune d'Ouled Rabah, située à 87 km au sud-ouest de la wilaya de Jijel.

Le wali, Ahmed Meguelliati, a insisté, lors de la cérémonie de lancement de ce projet, sur le respect des délais contractuels, et sur le suivi des travaux afin de ne pas perturber l'avancement

du projet. Le wali a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements pris pour raccorder les communes d'Ouled Rabah, de Bordj Tahar, d'Erragueme-Souici et de Selma Benziada au réseau du gaz naturel, compte tenu de la nature montagneuse de ces régions connues pour leurs hivers rigoureux. Le raccordement de la commune d'Ouled Rabah a nécessité une enveloppe fi-

nancière de 278 millions de dinars, a indiqué, pour sa part, Rokia Bentorki, directrice de wilaya de l'énergie, qui a précisé qu'un montant de 693 millions de dinars a également été alloué pour raccorder les habitants de la commune de Bordj Tahar "dès cette année". Selon la même responsable, les communes d'Erragueme-Souici et de Selma Benziada bénéficieront du gaz naturel en 2025.

## COUPE D'ALLEMAGNE

**Leverkusen sans soucis en huitièmes de finale**

**L**e Bayer Leverkusen, tenant du trophée, s'est qualifié mardi soir pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne en dominant Elversberg, pensionnaire de 2e division, 3 à 0 alors que le RB Leipzig a éliminé Sankt Pauli (4-2) dans un choc entre clubs de l'élite.

Lancé par un doublé de Patrik Schick dans le premier quart d'heure, Leverkusen a ensuite enchaîné avec un superbe coup franc en pleine lucarne d'Aleix Garcia. A domicile, Leipzig, lauréat de l'épreuve en 2022 et 2023, a remporté contre Sankt Pauli l'un des quatre duels entre clubs de Bundesliga en 16es de finale, avec notamment un doublé de Yussuf Poulsen en première période.

**Le Borussia Dortmund éliminé en 16es de finale par Wolfsburg**

**L**e Borussia Dortmund a été éliminé en 16es de finale de la Coupe d'Allemagne, battu en prolongation sur la pelouse de Wolfsburg 1 à 0, un troisième revers consécutif (tous à l'extérieur) toutes compétitions confondues pour le BVB.

Les hommes de Nuri Sahin ont cédé sur un but de Jonas Wind à la 117e minute. L'entraîneur de Dortmund, arrivé cet été pour remplacer Edin Terzic, se trouve encore un peu plus sous pression, alors que son équipe compte déjà sept points de retard sur le duo de tête de la Bundesliga (Bayern Munich et RB Leipzig) après seulement huit journées.

Après la déroute en seconde période à Madrid contre le Real il y a une semaine en Ligue des champions (défaite 5-2 après avoir mené 2 à 0 à la pause) et la défaite à Augsbourg en championnat (2-1), le Borussia Dortmund confirme qu'il ne voyage pas bien cette saison. En championnat, il n'a pris qu'un seul point en quatre déplacements.

Pour la 9e journée de Bundesliga samedi, le Borussia accueille le RB Leipzig, co-leader au classement et qualifié mardi pour les 8es de finale de la Coupe. Les huitièmes de finale sont programmés les mardi 3 et mercredi 4 décembre.

R.S

## FOOT

**Le Sporting Portugal confirme l'intérêt du Manchester United pour Amorim**

**L**e Sporting Portugal a confirmé mardi après-midi l'intérêt manifesté par Manchester United pour recruter son entraîneur Ruben Amorim, affirmant que le club anglais était prêt à payer les dix millions d'euros prévus dans la clause libératoire du Portugais.

"Manchester United a manifesté son intérêt pour recruter l'entraîneur Ruben Amorim" et "s'est dit prêt à payer" les dix millions d'euros prévus dans la clause libératoire, a indiqué le club lisboète dans un communiqué publié sur le site de la CMVM, le gendarme de la Bourse portugaise.

L'entraîneur du Sporting Lisbonne Ruben Amorim était pressenti ces dernières heures pour prendre la succession d'Erik ten Hag limogé lundi par Manchester United.

Mais le club et le coach portugais de 39 ans avaient refusé jusqu'à présent de confirmer ou commenter des informations sur son éventuel départ pour l'Angleterre.

"Je ne parlerai pas de mon avenir. Je suis très fier d'être l'entraîneur du Sporting Lisbonne", avait déclaré lundi Ruben Amorim en conférence de presse, à la veille d'un match de Coupe de la ligue du Portugal. Mais d'après les médias anglais, les deux clubs avaient déjà entamé des discussions.

Le nom d'Amorim, considéré comme l'un des meilleurs jeunes entraîneurs d'Europe, avait été évoqué pour remplacer cette saison Jürgen Klopp aux commandes de Liverpool, avant que le Néerlandais Arne Slot ne soit finalement nommé.

Manchester United a limogé lundi son entraîneur néerlandais Erik ten Hag en raison du mauvais début de saison du club, seulement 14e de Premier League, et a nommé son compatriote Ruud van Nistelrooy, jusque-là entraîneur-adjoint, pour assurer l'intérim.

R.S

## ITALIE

**A San Siro, Naples écoeure l'AC Milan et envoie un message**

*Naples, transfigurée par Antonio Conte et un ambitieux mercato estival, fonce à un rythme de champion après sa cinquième victoire consécutive obtenue face à l'AC Milan (2-0), mardi à San Siro lors de la 10e journée du Championnat d'Italie.*



**O**ubliée la saison 2023-24 catastrophique, conclue à la 10e place, après avoir vu défiler trois entraîneurs, il faudra compter sur le Napoli pour le titre 2025. Dix-huit mois après le troisième "scudetto" de son histoire, Naples fait à nouveau peur et retrouve peu à peu l'insolente supériorité qui lui avait permis de survoler la saison 2022-23.

Il ne lui a ainsi fallu que cinq minutes pour prendre l'avantage face à l'AC Milan: lancé par Frank Anguissa dans le dos de la défense lombarde, Romelu Lukaku a envoyé valdinguer d'un coup d'épaule Strahinja Pavlovic et a trompé à bout portant Mike Maignan. L'attaquant belge n'avait plus marqué depuis près d'un mois, mais il a toujours conservé la confiance de Conte qui l'a dirigé à l'Inter Milan, puis à Chelsea.

Devant son public, l'AC Milan, privé de son capitaine Théo Hernandez, suspendu, a vite repris ses esprits. Les Rossoneri, sans Rafael Leao (choix de l'entraîneur) ni Christian Pulisic (malade) sur le banc des remplaçants au coup d'envoi, se sont montrés dangereux par Yunus Musah (18e et 30e) ou encore Samuel Chukwueze dont le tir de 20 mètres a été dévié par Alex Meret (20e).

**"Incrovable et inattendu"**  
Mais Naples a mieux fini la première période et a doublé son avantage grâce à Khvicha Kvaratskhelia, dont la frappe enroulée a surpris Maignan. Au retour des vestiaires, le Milan a repris l'ascendant et a cru concrétiser sa domination dès la 47e minute sur une tête d'Alvaro Morata, mais le capitaine des champions d'Europe espagnols était hors-jeu. Les entrées de Leao et Pulisic à l'heure de jeu ont conforté la domination milanaise, sans toutefois qu'elle se concrétise au tableau d'affichage.

Le Napoli qui va affronter l'Atalanta dimanche puis l'Inter une semaine plus tard, est invaincu depuis la 2e journée et a engrangé, sur les neuf

derniers matches, 25 points sur 27 possibles, avec seulement deux buts encaissés.

"Ce qu'on réalise après dix journées est incroyable et inattendu, mais on garde les pieds sur terre, même si c'est difficile à Naples où il y a une telle passion pour le foot et cette équipe", a déclaré Conte sur la plateforme DAZN.

**Deuxième victoire pour Bologne**

"Notre objectif est de retrouver l'Europe la saison prochaine, car pour la première fois depuis quatorze ans, on ne joue pas en Europe cette année", a rappelé l'ancien sélectionneur italien.

"Mais on ne se cache pas (dans la course pour le titre, ndlr). C'est l'un des groupes les meilleurs que j'ai jamais entraîné, avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux", a-t-il insisté.

Son premier poursuivant, l'Inter Milan, 2e à sept longueurs, se déplace mercredi à Empoli (11e), tandis que la Juventus Turin, 3e à huit points, reçoit, toujours mercredi, le promu

Parme (17e).

L'AC Milan reste 8e (14 pts) mais accuse déjà onze points de retard sur le leader.

Même si son équipe a joué un match en moins après le report controversé sur décision du maire de la ville de son déplacement à Bologne le week-end dernier, Paulo Fonseca se retrouve à nouveau sous pression.

"On fait trop d'erreurs, ce n'est pas facile de commencer un match en prenant un but après cinq minutes de jeu, même si on a bien réagi après contre une belle équipe de Naples", a analysé le technicien portugais.

"Après seulement neuf matches, aucune équipe n'a jamais perdu espoir de remporter le titre", a-t-il souligné.

Dans les autres rencontres disputées ce mardi, Bologne a enfin obtenu sa deuxième victoire de la saison en s'imposant à Cagliari (2-0) pour se replacer à la 10e place et Lecce a abandonné la dernière place à Venise grâce à son succès face à Vérone (1-0).

AFP

## LIGUE 1 MOBILIS

# Le bureau fédéral enregistre avec satisfaction l'introduction de la VAR

*Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a enregistré avec satisfaction l'introduction de la VAR (l'assistance vidéo à l'arbitrage) dans le championnat de Ligue 1 Mobilis, en étroite collaboration avec la Télévision nationale EPTV, indique un communiqué de l'instance fédérale à l'issue de la réunion du bureau fédéral en session ordinaire mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).*



**L**e bureau fédéral a entendu, à cette occasion, un exposé du chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP), Mesloug El Amine, sur le déroulement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec le déroulement dans de "bonnes conditions" de six journées et avec "une bonne maîtrise du calendrier, et ce, en dépit de la participation de quatre équipes aux différentes compétitions interclubs de la CAF, qualifiées à la phase de poules, qui débutera à la fin du mois de novembre 2024".

"La présence massive des supporters dans les stades à travers le territoire national démontre l'importance que constitue le football dans notre société et donne une belle image de notre championnat. Avec l'ouverture des nouveaux stades aux normes internationales, il est certain que beaucoup d'améliorations impulsieront le développement de notre foot-

ball.", peut-on lire dans le communiqué de la FAF. Le bureau fédéral a lancé un appel aux supporters des différents clubs à travers le territoire national, toutes divisions confondues, pour défendre l'esprit du Fair-play et dénoncer les actes de violence physique ou verbale. "Nous devons être tous indignés quand un acteur du football est insulté dans les stades. Ces derniers doivent rester des lieux de divertissement sportif et de promotion des valeurs du sport.", souligne la même source. Il a également recommandé à la Ligue de football professionnel (LFP), d'initier de nouvelles actions dans le but de promouvoir les matchs de la Ligue 1, tels que la désignation du meilleur joueur du mois, la meilleure galerie (fair-play), ... etc.

De son côté, le Président de la FAF, Walid Sadi, a lancé un appel à toutes les composantes du football national y compris à la fa-

mille de la presse sportive, à œuvrer pour l'intérêt général de notre discipline et de participer activement à la promotion de la culture du fair-play, du respect, et des valeurs nobles du sport.

En février dernier, le président de la FAF, Walid Sadi avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025. Quelques semaines plus tard, l'instance fédérale avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés.

La FAF dispose actuellement de 35 arbitres certifiés VAR et A/VAR, ainsi que la certification de trois instructeurs VAR, à l'issue de la formation sur le système d'assistance Réferee/VAR, à l'académie de la Confédération africaine de football, en Egypte.

R.S

FOOT/ QUALIF'S-CAN2025 (GR:E-5E JOURNÉE) GUINÉE ÉQUATORIALE-ALGÉRIE

## Les "Verts" en regroupement du 11 au 17 novembre

**L**a sélection algérienne de football effectuera un regroupement durant la date FIFA du 11 au 17 novembre 2024, pendant laquelle elle se déplacera à Malabo pour affronter la Guinée Equatoriale, le 14 novembre 2024 (14h00), pour le compte de la cinquième et avant dernière journée, groupe (E), des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, indique un communiqué de la Fédération algérienne (FAF).

"Le match de la sixième et dernière journée des qualifications face son homologue du Liberia aura lieu le 17 novembre 2024 (17h00) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Un comité d'organisation se déplacera le samedi 2 novembre 2024 à Tizi-Ouzou pour entamer les préparatifs de cette rencontre", indique le communiqué de la FAF à l'issue de la réunion de son bureau fédéral (BF) en session ordinaire mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Un quatuor d'arbitres béninois sous la conduite de Djindo Louis Houngandande, dirigera la rencontre Guinée équatoriale contre l'Algérie. Il s'agit du directeur de jeu Houngandande, assisté de ses deux compatriotes, Eric Aymar Ulrich Ayimavo (1er assistant) et Koudogbo Augustin Kougembéde (2e assistant). Le quatrième arbitre est Issa Mouhamed.

Pour rappel, les Verts (12 points) ont scellé leur qualification pour la phase finale de la CAN-2025, à deux journées de la fin, dans un groupe qu'ils ont totalement dominé, devant la Guinée équatoriale (7 pts) et le Togo (2 pts), alors que le Liberia ferme la marche (1 pt). Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

R.S

## FOOT/CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE)

## Deux affiches au sommet dans les deux groupes

**D**eux affiches au sommet opposant directement les équipes de tête, dominent la 8e journée du championnat de Ligue 2 de football (amateur), prévue vendredi et samedi : USM Annaba-MB Rouisset à l'Est et JSM Tiaret-ES Ben-Aknoun à l'Ouest. Tous les regards seront incontestablement tournés vers la coquette ville de Annaba, où les "Tuniques rouges" (2es - 14pts) accueilleront le leader du groupe, MB Rouisset (1er - 16 pts), qui complète un match supplémentaire.

Une chose est sûre, le stade du 19 mai 56, affichera complet où les fans annabais attendront une probable victoire qui leur offrirait la 1re place, en attendant de jouer mardi prochain, leur match en retard face à l'USM Harrach. Le MBR, nouveau promu que personne n'attendait son excellent parcours (5 victoires en 6 matches), ne se rendra pas à Bône en victime expiatoire, mais avec le désir de relever le défi face à un adversaire, qui bénéficie de l'avantage aussi bien du terrain que

du public.

Pour sa part, l'USM Harrach (2e-14 pts), l'autre grand favori pour la montée et qui partage la place de dauphin avec l'USMAn, devra attendre, mardi 12 novembre, pour jouer son match face à l'O. Magrane, après avoir épuré son match au sommet face à l'USM Annaba, mardi prochain.

Le HB Cheikhoun-Laid et le NRB Telleghma qui partagent la 4e place avec 12 points, affronteront respectivement, l'AS Khroub (6e - 11 pts) et la JS Bord Menaïel (15e - 2 pts) avec le net désir de faire le plein, afin de rester dans le sillage du peloton de tête.

Le MO Constantine (7e - 10 pts) battu lors de sa dernière sortie par son voisin khroubi, tentera de relever défi devant son hôte le CA Batna. (13e-6 pts) visiblement en difficulté en ce début de saison.

Cette 8e journée sera aussi dominée par un chaud derby entre le MSP Batna (13e - 6 pts), qui devrait mettre fin à ses mauvais résultats, face à l'US

Chaouia (10e - 8 pts), capable de brouiller les cartes de son adverse. Les équipes du Sud-Est : US Souf (15e - 2 pts) et IRB Ouargla (9e - 9 pts), tenteront d'exploiter l'avantage du terrain pour damer le pion à des coriaces adversaires en l'occurrence, la JSD Jijel (11e - 7 pts) et l'IB Khemis-Khechna (7e - 10 pts).

Groupe Centre-Ouest : JSM Tiaret-ES Ben-Aknoun éclipse tout dans le groupe

Le leader du groupe (C.), l'ES Ben-Aknoun (1er - 14 pts), sera en péril sur le terrain de la JSM Tiaret (2e - 13 pts), club difficile à manier devant son public. Ces deux formations qui comptent un match en moins, tenteront de réaliser une bonne opération, en attendant le déroulement des autres concurrents pour l'accès au championnat, dont l'ASM Oran, le RC Kouba et la JS El-Biar pour ne citer que ceux-là dont leurs matches ont été décalés au mardi 19 novembre.

Au milieu du classement, le GS Mascara (8e - 9 pts) tâchera vendredi face au SKAF Khemis (10e - 8 pts), d'exploiter l'avantage du terrain pour gagner quelques places au classement général.

Quatre matches sont programmés pour le samedi 2 novembre dont un certain WA Mostaganem (10e - 8 pts) face aux promus de l'US Béchar-Djedid (2e-13 pts) auteurs d'une excellente entame au palier supérieur. Un autre duel digne d'intérêt mettra aux prises, le MCB Oued Sily (12e - 7 pts) au MC Saida (7e - 10 pts) qui verra les deux équipes se battre à fond pour avancer dans le classement.

Les deux derniers matches de cette journée concerneront les équipes du bas du tableau: CR Témouchen (13e - 6 pts) / ESM Koléa (8e - 9 pts) sera joué la peur au ventre, tout comme SC Mécheria (16e - 0 p) et RC Arba (15e - 5 pts) qui opposera les deux derniers du classement général.

R.S

## LA RUSSIE

**Nouveaux exercices militaires nucléaires**

**L**a Russie a dit avoir procédé mardi 29 octobre à de nouveaux exercices militaires nucléaires, sous la supervision de Vladimir Poutine. Le président russe avait évoqué récemment encore la possibilité de recourir à ces armes dans le cadre du conflit en Ukraine et avec les Occidentaux. Le ministère russe de la Défense a affirmé dans un communiqué avoir « pleinement rempli » les objectifs fixés au cours de ces manœuvres qui incluaient « des tirs de missiles balistiques et de croisière » et rassemblaient les forces « terrestres, navales et aériennes de dissuasion stratégique ». « Tous les missiles ont atteint leurs cibles », a-t-il ajouté.

Dans une vidéo diffusée par ses services, le ministre de la Défense Andreï Belousov a expliqué au chef de l'Etat russe qu'un des essais prévus consistait à simuler "une frappe nucléaire massive (...) en réponse à une frappe nucléaire ennemie". A l'ouverture des exercices, Vladimir Poutine avait affirmé mardi que le recours à l'arme nucléaire demeurait une "mesure exceptionnelle" pour Moscou. Mais, "compte tenu des tensions géopolitiques croissantes et de l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux risques extérieurs, il est important de disposer de forces stratégiques modernes et constamment prêtes à être utilisées", avait-il souligné.

## GÉORGIE

**Recomptage partiel des votes après des accusations de fraude**

**L**a Commission électorale de Géorgie a annoncé mardi un recomptage dans 14% des bureaux de vote, après que l'opposition eut accusé de fraudes le parti au pouvoir qui a revendiqué la victoire lors des législatives saoudiennes. Les autorités géorgiennes "vont mener un recomptage des voix dans cinq bureaux de vote choisis au hasard dans chaque circonscription", a annoncé la Commission électorale.

D'après des résultats quasi définitifs, le parti au pouvoir Rêve géorgien est crédité de 53,92% des voix, contre 37,78% pour la coalition d'opposition.

## GUINÉE

**Le pouvoir dissout plus de cinquante partis**

**E**n Guinée, les militaires au pouvoir ont dissous ou suspendu une centaine de partis politiques et mis sous observation les principales formations en activité du pays. Elles ont 3 mois pour se mettre en règle au risque d'être définitivement dissoute.

Cette décision fait suite à une évaluation du gouvernement qui se justifie par la nécessité "d'assainir" le secteur. Aminata Diallo nous en dit plus également dans l'actualité, le conflit dans l'est de la RDC suspendu aux accords de Luanda. Les négociations se poursuivent. Les rencontres entre les représentants du Rwanda et de la RDC sous l'égide de l'Angola qui joue le rôle de médiateur, semblent plus apaisées même si le cessez-le-feu conclu en juillet dernier a été violé par le groupe rebelle M23... Pour en parler notre invité ce soir est le ministre Rwandais des Affaires étrangères.

Enfin, au Tchad, les jihadistes de Boko Haram ont tué une quarantaine de militaires tchadiens dans la nuit de dimanche à lundi lors d'une

attaque dans la région du lac Tchad, à la frontière du Nigeria, provoquant une contre-offensive des forces de NDjamena. Cet assaut contre une base militaire située à Barkaram, une île située à l'ouest de Ngoubouan, "a tragiquement fait une quarantaine de morts parmi nos soldats", a annoncé la présidence tchadienne dans un communiqué publié lundi.

## BOTSWANA

**Elections présidentielles et législatives combinées**

**U**n million d'électeurs ont voté pour élire leurs futurs président et Parlement au Botswana où les bureaux de vote ont ouvert à 06H30 (04H30 GMT) et le resteront jusqu'à 19H00, et les résultats étant attendus tard ce soir. La campagne a connu un regain de vitalité ces dernières semaines grâce aux efforts de l'ex-chef d'Etat Ian Khama contre le sortant Mokgweetsi Masisi, qu'il

avait lui-même désigné et dont le premier mandat a été marqué par une économie en berne, très dépendante du diamant. Face à lui, l'opposition est menée par une coalition de gauche, l'Umbrella for Democratic Change (UDC), dirigée par Duma Boko, 54 ans, avocat des droits humains. Mais ses chances de victoire ont chuté quand ses deux principaux partenaires de l'opposition - le

Botswana Congress Party (BCP) et le Botswana Patriotic Front (BPF) - ont décidé de présenter leurs propres candidats à la présidence. Les électeurs sont appelés à s'exprimer dans un système uninominal à un tour qui requiert le plus grand nombre de sièges pour l'emporter, et non 50%. Le parti avec le plus grand nombre de députés formera un gouvernement dirigé par le candidat à la présidence.

## RAPATRIEMENT DES MIGRANTS EN ITALIE

**Des juges contestent la politique du gouvernement**

**D**es juges italiens ont contesté la nouvelle politique du gouvernement de Giorgia Meloni en matière de rapatriement des migrants, arguant que le fait de déclarer les pays d'origine "sûrs" tant que la population générale y vit en sécurité aurait signifié que l'Allemagne nazie ou l'Italie fasciste étaient "sûres". Des juges du tribunal de Bologne ont demandé la semaine dernière à la Cour européenne de justice d'intervenir à la suite des modifications apportées à la loi par le gouvernement de

Mme Meloni, qui ont provoqué des "confits d'interprétation", selon un document judiciaire. Le gouvernement d'extrême droite tente de trouver un moyen de contourner l'opposition de la justice à son accord sur les migrants passé avec l'Albanie. Les premiers migrants qui ont été envoyés pour traitement de leurs dossiers dans des centres gérés par l'Italie en territoire albanais début octobre ont été rapatriés en Italie après le refus des juges de Rome d'approuver leur détention dans ces centres.

Les magistrats romains ont déclaré suivre un arrêt de la Cour européenne de justice selon lequel les pays dits "sûrs" doivent l'être dans leur totalité, tandis que l'Italie a établi une liste de pays sûrs avec des exceptions. En réponse, le gouvernement a rapidement modifié la loi, supprimant les directives précédentes. Vendredi, les juges du tribunal de Bologne ont demandé à la Cour européenne de clarifier la situation face aux "divergences évidentes" et aux "confits d'interprétation" dans le système juridique italien.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

# Martyrs et blessés à Deir Al-Balah et Khan Younes

*Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés mercredi à l'aube, à la suite du bombardement par l'occupant sioniste d'un camp de tentes abritant des personnes déplacées dans la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, et dans la ville de Khan Younes, au sud, rapporte l'agence Wafa.*

Citant des sources locales, Wafa indique qu'un avion de l'entité sioniste a bombardé une tente abritant des personnes déplacées dans la ville de Deir al-Balah, ainsi que des tentes de personnes déplacées dans la zone des pyramides au nord-ouest de Khan Younes, faisant plusieurs martyrs et blessés. Les forces d'occupation sionistes, ajoute Wafa, ont également bombardé les environs de la zone d'Al-Saftawi, au nord de la ville de Ghaza, ainsi que des maisons dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

L'agence palestinienne ne donne pas un premier bilan de ces attaques barbares de l'entité sioniste.

Hier soir, au moins 10 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés à la suite du bombardement par les forces sionistes d'occupation de la ville de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, rapporte mercredi l'agence Wafa qui parle d'un autre "massacre" après celui de la journée qui a fait plus de 110 martyrs.

Citant des sources locales, Wafa indique que les forces d'occupation sionistes ont ciblé trois maisons habitées à Beit Lahia, faisant au moins 10 martyrs et des dizaines de blessés, "lors d'un nouveau massacre commis par les forces d'occupation dans la bande de Ghaza".

Les mêmes sources annoncent que le gouvernorat du nord de Ghaza est désormais dépourvu de services médicaux.

Au moins 109 Palestiniens sont tombés en martyrs à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, après les attaques continues de l'armée sioniste depuis mardi matin, rappelle-t-on.

Selon l'agence Wafa, ces attaques de l'armée sioniste contre le village de Beit Lahia ont fait 109 martyrs depuis l'aube de mardi, et environ 115 au total dans la bande de Ghaza.



L'entité sioniste bloque l'accès aux ambulances du Croissant-Rouge

Le porte-parole du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza, Raed al-Nems, a qualifié, hier, la situation dans le nord de Ghaza de "catastrophique", en raison du génocide sioniste en cours, affirmant que les ambulances se voient refuser l'accès aux blessés. Il a souligné l'urgence de mettre un terme à l'agression dans la région et de permettre aux équipes d'ambulances d'entrer", avertissant que le nombre de martyrs augmente en raison du manque d'assistance médicale.

Depuis 25 jours consécutifs, l'armée sioniste bloque l'acheminement de l'aide vers le nord de Ghaza et des rapports font état de forces militaires incendiant délibérément des abris de réfugiés.

Depuis début octobre, la région est soumise à d'intenses bombardements, aggravant une crise humanitaire déjà critique. L'ONG Oxfam a fait part de son "incapacité" à aider les populations du nord en raison des frappes sionistes incessantes, accusant l'armée sioniste d'utiliser

## GRAVE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE D'ICI NOVEMBRE

Plus de 90% de la population de la bande de Ghaza sera confrontée, d'ici novembre, à une grave insécurité alimentaire, a déclaré le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le PAM a, dans un communiqué publié mardi, exprimé sa "pro-fond préoccupation" face à la nouvelle législation sioniste affectant l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), indispensable pour fournir une aide vitale à Ghaza. "Les systèmes alimentaires à Ghaza se sont en grande partie effondrés en raison de la destruction des usines et des terres agricoles, tandis que les magasins et les marchés sont devenus presque vides", a souligné le PAM, avertissant que "plus de 90 % de la population de la bande de Ghaza sera confrontée, d'ici novembre, à une grave insécurité alimentaire".

Le Programme a indiqué disposer aujourd'hui d'environ 94 000

tonnes de nourriture, ce qui est suffisant pour nourrir un million de personnes pendant 4 mois, prêtes à partir pour Ghaza. Il a annoncé qu'il était prêt à livrer des fournitures urgentes à Ghaza, mais "nous devons ouvrir et sécuriser davantage de points de passage frontaliers", a-t-il toutefois nuancé.

## 43.163 MARTYRS ET 101.510 BLESSÉS DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Les autorités palestiniennes de la santé, ont indiqué que le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis plus d'une année, s'est alourdi mercredi à 43.163 martyrs et 101.510 blessés. Selon la même source, "au moins 102 Palestiniens sont tombés en martyrs au cours de ces dernières 24 heures dans différentes zones de la bande de Ghaza". Un précédent bilan faisait état de 43.061 martyrs et 101.223 blessés.

Les autorités palestiniennes affirment qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les

équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre.

TOR WENNESLAND (COORDINATEUR DE L'ONU)

## Le Moyen-Orient se trouve au "tournant le plus dangereux depuis des décennies"

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a déclaré, mardi, que le Moyen-Orient se trouvait au "tournant le plus dangereux depuis des décennies". S'exprimant devant Conseil de sécurité, Wennesland a souligné que le Moyen-Orient se trouve au "tournant le plus dangereux depuis des décennies. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu maintenant",

avertissant que sans action immédiate, l'aide humanitaire ne pourra pas être augmentée pour répondre aux besoins de près de 2 millions de personnes déplacées à Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste. Il s'est dit "très préoccupé par des faits sur le terrain" qui saillent les principes fondamentaux du processus de paix, potentiellement pour les années à venir. Cela inclut la tentative de l'entité sioniste de démanteler l'Agence des Na-

tions Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'envoyé de l'ONU a déclaré aux membres du Conseil qu'une résolution politique du conflit en Palestine occupée "doit être proposée parallèlement à la fin des mesures irréversibles et unitaires sur le terrain qui saillent la solution à deux Etats". "Nous avons besoin de toute urgence d'un ensemble d'accords pour établir un cadre politique et sécuritaire à Ghaza conformément

aux principes que j'ai exposés à plusieurs reprises devant ce Conseil", a-t-il dit. "Cela doit inclure un gouvernement palestinien qui puisse réunifier Ghaza et la Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est - politiquement, économiquement et administrativement - sans réduction de son territoire ni déplacement de Palestiniens de la bande de Ghaza", a-t-il ajouté.

NATIONS-UNIES

**L'interdiction de l'UNRWA pourrait tuer davantage d'enfants à Ghaza**

La décision sioniste de bloquer les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) pourrait entraîner la mort de davantage d'enfants à Ghaza et constituer une forme de punition collective pour les Palestiniens si elle est pleinement mise en œuvre, ont déclaré mardi des agences de l'ONU.

"Si l'UNRWA ne parvient pas à fonctionner, le système humanitaire à Ghaza s'effondrerait", a déclaré James Elder, porte-parole de l'UNICEF, ajoutant qu'une décision comme celle-ci signifie donc, qu'"une nouvelle façon de tuer des enfants a été trouvée".

Les données des autorités sanitaires palestiniennes montrent que plus de 13.300 enfants dont l'identité a été confirmée sont tombés en martyrs dans le génocide sioniste en cours à Ghaza. On estime que beaucoup d'autres sont morts de maladies dues à l'affondrement du système médical et aux pénuries de nourriture et d'eau.

D'autres agences des Nations Unies ont qualifié le travail de l'UNRWA d'indispensable.

Tarik Jasarevic, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a déclaré qu'"environ un tiers des professionnels de santé participant à la campagne de vaccination contre la polio en cours pour les enfants de Ghaza travaillent avec l'UNRWA. Celle-ci compte environ 1.000 professionnels de santé à Ghaza".

De son côté, le porte-parole du Bureau humanitaire de l'ONU, Jens Laerke, a indiqué que "cette interdiction représentait une forme de punition collective contre les Palestiniens de Ghaza". "Je pense que c'est une description juste de ce qu'ils ont décidé ici, si elle était mise en œuvre, que cela s'ajoutera aux actes de punition collective que nous avons vus imposés à Ghaza", a-t-il ajouté.

R.I

LIBAN

**Cinq martyrs dans un raid sioniste près de Saïda**

Au moins cinq personnes sont tombées en martyrs mardi soir dans une attaque de l'armée sioniste près de Saïda, la principale ville du sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

"Une frappe (sioniste) ennemie sur Haret Saïda ce soir a tué cinq personnes et en a blessé 33 selon un premier bilan", a indiqué le ministère libanais de la Santé. Les secouristes s'emploient à rechercher d'éventuels survivants sous les décombres, selon la même source.

L'attaque sioniste a touché un petit bâtiment, causant des dégâts importants. Le bâtiment cible se trouve à moins de 500 mètres du lieu visé dimanche par une autre attaque sioniste qui a fait neuf martyrs, selon le ministère libanais de la Santé.

Depuis le 23 septembre, l'armée sioniste a assassiné plus de 1.700 personnes, tombées en martyrs, selon les données du ministère libanais de la Santé.

R.I

## CLÔTURE DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET CHANT SOUFIS À EL-OUED

# Le "Ardjoun d'Or" décerné à l'artiste Adel Toumi

*Le premier prix "Ardjoun (Régime) d'Or" a été décerné à l'artiste Adel Toumi dans le cadre de la 11ème édition du festival local de la musique et chant soufis clôturée lundi soir à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued.*

L'artiste Toumi a décroché le prix pour sa chanson "Oued El-Karam et El-Joud", exécutée d'une parfaite facture artistique en termes de paroles, mélodie, exécution et musique, que confirme le jury mis sur pied augmentant en lui une voix prometteuse pour la chanson et la musique locales soufies.

Le deuxième prix "Ardjoun d'Argent" a été remis au chanteur Talal Zeghdji pour sa chanson du terroir "Retournons à El-Oued", alors que le 3ème prix est décerné au jeune Khiri Akichi pour la reproduction du morceau "Rabbani Trebak Ya souf", du patrimoine lyrique de la région.

Placée sous le signe "Palestine aux yeux des artistes", cette édition a enregistré la participation de dix (10) chanteurs ayant animé, qua-



tre jours durant, la scène artistique locale sous la supervision d'un jury rehaussé par la présence de la vedette de la chanson soufi Abdellah Menai, et Ali Soufia. Cette édition a été marquée, en ouverture, par l'exécution d'une opérette "Ghaza" re-

traçant, durant une demi-heure, les souffrances endurées durant 78 ans par le peuple palestinien de l'agression sioniste, mise en scène par Nabil Messai Ahmed et exécutée par une quinzaine de comédiens. Une exposition sur les édi-

tions précédentes du festival appuyée d'exposition d'ouvrages et référents académiques sur le patrimoine culturel soufi, en sus des ateliers artistiques ont été organisées durant cette manifestation artistique.

R.C

## AARC: ouverture des candidatures pour une résidence de formation sur la musique de film à l'intention des réalisateurs

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des candidatures pour une résidence de formation intitulée: "Réalisation de musique cinématographique : bases de la composition musicale pour les réalisateurs de films", qui se déroulera du 27 au 29 novembre prochain à Dar Abd-elatif, à Alger.

L'AARC invite les jeunes réalisateurs professionnels dans le domaine du cinéma, notamment ceux possédant des compétences techniques en réalisation et une expérience en production ciné-

matographique, à participer à cette formation supervisée par le compositeur de musique, Younes Bahri, afin de leur fournir les outils nécessaires pour comprendre et exploiter pleinement les potentialités de la musique des films, à travers des sessions interactives. Cette session vise à comprendre le processus de composition musicale pour le film, depuis le scénario jusqu'à l'enregistrement final, ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour communiquer et collaborer avec le compositeur, à maîtriser les différentes techniques liées à la musique de

film ainsi que d'autres questions connexes telles que les droits d'auteur et les œuvres originales. Il s'agit également d'une introduction aux aspects administratifs (production) de la composition musicale pour le film (budget, contrats, droits d'auteur...), tout en naviguant entre les aspects techniques et créatifs de la musique de film et en intégrant la bande sonore dans le processus de réalisation. La date limite de soumission des candidatures est fixé pour 10 novembre prochain.

R.C

## Une dizaine de wilayas au Salon national de la photographie à Nâama

La Maison de la culture Ahmed Chami, à Nâama, accueille le Salon national de la photographie. Cette 4e édition est placée sous le thème "Novembre glorieux... fidélité et renouveau".

La cérémonie d'ouverture organisé par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, en coordination avec l'association Pixel pour la recherche en photographie et la créativité artistique, a vu la présentation d'une cinquantaine de photographies de zones archéologiques et naturelles, de monuments historiques, de centres de torture, de camps, de

tours, de montagnes, de pièces de musée et d'autres monuments, qui relatent divers événements, des occasions historiques et la glorieuse Guerre de libération nationale. Cette édition connaît la participation de photographes professionnels des wilayas de Nâama, Setif, Tlemcen, Aïn Temouchent, Adrar, Tiaret, Djelfa, Timimoun, Bejaia, Mila, Tizi-Ouzou et autres. Le programme de la manifestation, qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, prévoit également l'organisation d'ateliers par des photographes, des universitaires et des animateurs

de pages de médias sociaux consacrées à la photographie pour présenter les techniques utilisées dans la prise de photos, en particulier celles promouvant et mettant en valeur le charme et la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien. En marge de cette édition, une visite sera organisée pour les participants aux zones touristiques et archéologiques et divers sites de la wilaya de Nâama, tels que les ksour anciens, les gravures rupestres et le Musée archéologique Rouis El-Djir à Sfifa.

R.C

## Salah Belaïd remporte le Prix du Complexe international Roi Salman pour la langue arabe en Arabie Saoudite

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Dr. Salah Belaïd a remporté le prix du Complexe international Roi Salman pour la langue arabe, dans la catégorie des individus dans la catégorie "sensibilisation linguistique et création d'initiatives communautaires linguistiques" et ce pour "ses contributions appréciables au service de la langue arabe et le renforcement de l'identité arabe notamment à travers ses recherches scientifiques ainsi que ses écrits sur l'histoire de la langue arabe et l'étude de ses questions, telles que l'arabisation, la terminologie, l'identité et la civilisation". Concernant les autres catégories du prix, des individus et des institutions des Emirats arabes unis (EAU), de Chine et d'Arabie Saoudite ont été distingués. Ce prix qui sera remis le 24 novembre prochain dans la capitale saoudienne (Riyad), est décerné aux individus et aux institutions excellant dans quatre domaines, à savoir: "enseignement et apprentissage de la langue arabe", "informalisation de la langue arabe au moyen des nouvelles technologies", "recherches et études scientifiques de la langue arabe", ainsi que "sensibilisation linguistique et création d'initiatives communautaires linguistiques".

R.C

## Johnny Depp retrouve un premier rôle d'envergure à Hollywood

Johnny Depp sera la tête d'affiche du thriller d'action "Day Drinker", réalisé par Marc Webb, et y donnera la réplique à Penélope Cruz. Un casting qui signe son retour au premier plan à Hollywood. Après plusieurs années passées loin des projets, viré en 2020 par Disney de la franchise Les Animaux fantastiques, le célèbre acteur a en effet payé les révélations d'une réputation ingérable et surtout une dispute médiatique-judiciaire terrible avec son ex-femme Amber Heard. Ce n'est ainsi que depuis 2023 et son rôle dans Jeanne du Barry, présenté au Festival de Cannes, que Johnny Depp refait parler de lui. Sa deuxième réalisation, "Modi", production italo-britannique qui fait le récit des deux jours de la vie de Modigliani à Paris, tourne fin 2023, attend toujours d'obtenir une date de sortie. Cette parenthèse professionnelle en Europe semble maintenant se refermer. En effet, Lionsgate vient d'annoncer que Johnny Depp portera un ambitieux thriller d'action : Day Drinker. Ce film sera réalisé par Marc Webb, essentiellement connu pour les deux films The Amazing Spider-Man et qui a récemment mis en scène le live action Blanche-Neige (sortie prévue le 19 mars 2025). Signe que Johnny Depp fera équipe pour Day Drinker avec Penélope Cruz. Il s'agira de leur quatrième collaboration sur un même film, après Blow, Pirates des Caraïbes : La Fontaine de jeunesse et Le Crime de l'Orient-Express. Day Drinker racontera l'histoire d'une barmaid sur un bateau de croisière qui rencontre un mystérieux "buveur", avant de se rendre compte qu'ils sont tous les deux connectés à une sombre affaire criminelle... N.C

## "Scary Movie 6" : Les frères Wayans reviennent !

Un nouveau chapitre de la franchise "Scary Movie" s'annonce, avec les frères Wayans de retour après près de deux décennies. Les architectes de la franchise, Marlon, Shawn et Keenen Ivory Wayans, collaborent à nouveau, marquant leur première réunion en 18 ans. Le tournage est prévu pour l'année prochaine, avec une sortie en salle envisagée. Les Wayans ont partagé leur enthousiasme : "Nous ne pourrions pas être plus excités de faire partie du nouveau Scary Movie et de travailler à nouveau ensemble. C'est une franchise que nous avons créée il y a plus de 20 ans. Nous nous souvenons des gens qui riaient dans les allées et nous espérons que cela se reproduira. Nous avons hâte de travailler avec Jonathan Glickman et son équipe du nouveau Miramax pour ramener ces rires dans les salles de cinéma, là où ils doivent être." Les quatre premiers opus de Scary Movie mettaient en vedette Anna Faris et Regina Hall, tandis que les frères Marlon et Shawn Wayans ont également joué dans deux des cinq films. Ces derniers sont les créateurs originaux de Scary Movie, ayant écrit et joué dans les deux premiers films. Cependant, la franchise a connu des turbulences lorsque les Wayans ont perdu le contrôle de leur création. Les trois films suivants, écrits par David Zucker et Craig Mazin, ont été critiqués pour leur qualité parodique inférieure, ce qui a nui au genre. La franchise Scary Movie a générée plus de 896 millions de dollars dans le monde en cinq films, avec un premier opus sorti en 2000, qui a connu un immense succès. N.C

# TÉLÉ

## TF1 Master Crimes

21h10



Louise est appelée sur la scène du crime lors d'un escape game. La tête d'une victime est retrouvée sur un corps de cire habillé en mariée.

## arte Meurtres à Sandhamn

20h55



Suspecté du meurtre de son épouse Angelica, le prévenu Leonard Strandberg est finalement acquitté : le corps de la défunte n'a jamais été retrouvé. Nora Linde a du mal à digérer sa défaite.

## C STAR La dernière légion

21h10



En 476, Rome est prise par les Goths. Leur chef Odoacre envoie le jeune Romulus, 10 ans, dernier de la lignée des César, en prison à Capri.

## Chérie 25 Sahara



Dirk Pitt et son ami, Al Giordino, se lancent dans une chasse au trésor légendaire qui va les conduire sur les traces d'un navire disparu avec sa cargaison secrète. Ils vont rencontrer le Dr.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis  
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque réclamation

# VISION



CANAL+

## S.O.S. Fantômes : La menace de glace

21h09



La famille Spengler revient là où tout a commencé, l'emblématique caserne de pompiers, pour faire équipe avec les chasseurs de fantômes qui ont mis au point un laboratoire de recherche top secret.

## TFX L'agence tous risques

21h05



Quatre anciens militaires collaborent pour tenter d'échapper à un baron de la drogue. Il s'agit d'Hannibal, le chef, Fute, le beau gosse, Barracuda, le costaud et Murdock, totalement fou.

**michael Jackson :  
son clip le plus  
dingue dépasse le  
milliard de vues  
sur YouTube !**



**E**n attendant la sortie du film sur sa vie, le répertoire et les clips de Michael Jackson continuent d'être plébiscités. Après "Billie Jean" ou "Thriller", une nouvelle vidéo absolument culte dépasse le cap du milliard de vues sur YouTube.

"Michael", le biopic événement sur Michael Jackson, prévu dans les salles obscures au printemps 2025 est réalisé par Antoine Fuqua promet de ne pas cacher les zones d'ombre du Roi de la Pop, incarné à l'écran par son neveu Jafar Jackson. "Ce film épique examine les triomphes et les tragédies de Jackson, de son côté humain à ses luttes publiques et privées, en passant par les accusations et l'attention continue des médias". Si le tournage a pris fin il y a quelques mois, les premières photos dévoilées font état d'une ressemblance bluffante entre la défunte star et son neveu. Et tandis que l'Estate de Michael Jackson reste assez avare en sorties depuis quelques années, le public continue d'écouter en boucle ses tubes légendaires. Et surtout à regarder ses clips, qui ont révolutionné l'industrie et impacté des millions de spectateurs comme d'innombrables stars, de Justin Timberlake à The Weeknd.

C'est à l'une des vidéos les plus folles de sa carrière que l'on s'intéresse aujourd'hui : celle de "Smooth Criminal". En effet, celle-ci vient de dépasser le cap symbolique du milliard de vues sur YouTube. Un énorme succès qui permet à Michael Jackson de devenir le premier artiste à posséder cinq clips, sortis au 20ème siècle, au-delà du milliard de vues sur YouTube après "They Don't Care About Us", "Billie Jean", "Beat It" et "Thriller".

Aussi étonnant que cela puisse paraître malgré son aspect tubéreux immédiat, "Smooth Criminal" n'a été que le septième single tiré de l'album "Bad", après les cartons du morceau-titre, "The Way You Make Me Feel", "Man in the Mirror" ou "Dirty Diana". Et le succès a été là encore au rendez-vous puisque le single s'est classé numéro un en Espagne, aux Pays-Bas et en Belgique, quatrième en France, septième et huitième sur les territoires américains et britanniques.

## Gremlins 2, la nouvelle

TF1 SERIES FILMS

## génération

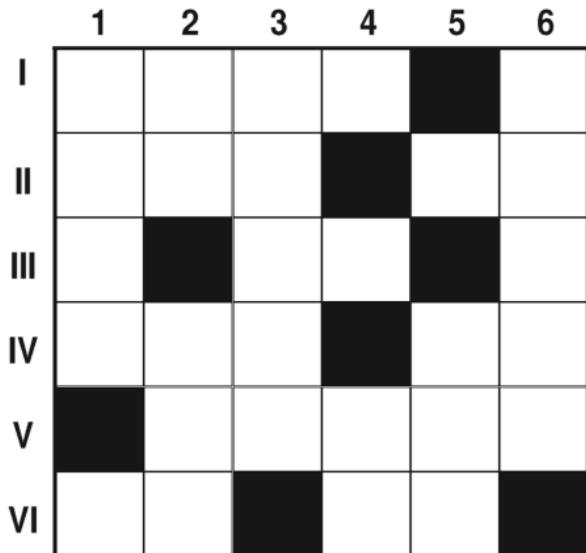
21h00



À la suite de la mort de Monsieur Wing, Billy retrouve Gizmo dans un laboratoire de recherche génétique dans le bâtiment où il travaille.

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

**Nombres croisés**



**HORIZONTALEMENT**

- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

**VERTICALEMENT**

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique\* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

**Grille muette N° 1035**

| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

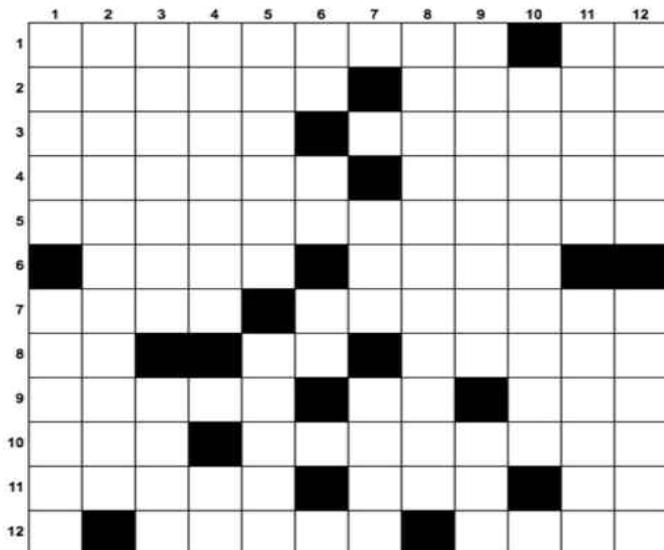
**Horizontalement**

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissions le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

**Verticalement**

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

**Mots croisés grille N° 1035**



**Horizontalement**

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

**Verticalement**

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même age.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessairement à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

OULED DJELLAL

## Décès du moudjahid Chenini Djemouai

Le moudjahid Chenini Djemouai est décédé, mardi à Ouled Djellal, à l'âge de 100 ans, a annoncé la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits. Le wali, Abderrahmane Dehimi, ainsi que les autorités locales, civiles et militaires, ont assisté à la cérémonie d'inhumation du défunt au cimetière de Sidi Abdelaziz, dans la commune de Doucen, selon la même source. Né en 1924 dans la commune de Doucen, Chenini Djemouai, membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN), a servi la cause nationale en tant qu' Moussebel de 1959 jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale, en 1962.

## LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE À AÏN DEFLA

### Saisie de plus de 82 quintaux de pomme de terre

Les services de la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale (GN), ont saisi, mardi, une quantité de pomme de terre estimée à 82,80 quintaux, au niveau du marché de gros de fruits et légumes de Bourached, dans la wilaya d'Aïn Defla, et ce, dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite pour la stabilisation des prix, les services de la

Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Aïn Defla, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale (GN), ont saisi, mardi 29 octobre 2024, une quantité de pomme de terre de 82,80 quintaux au niveau du marché de gros des fruits et légumes de Bourached, dans la wilaya d'Aïn Defla", a précisé la même source. Les investigations ont dévoilé que "la quantité, qui était destinée vers la wilaya d'Oran dans le cadre d'une opération de déstockage des chambres froides contractantes avec la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a été réorientée illégalement vers le marché de gros de Bourached", selon la même source, ajoutant que la quantité "a été proposée à la vente au prix de gros de 85 DA/kg, au lieu de 60 DA/kg au maximum, pour la revendre aux citoyens au prix de 75DA/kg". Le procureur de la République territorialement

compétent a été informé, avec l'établissement d'un procès-verbal à l'encontre des individus concernés pour spéculation illicite.

## AU MOINS 64 MORTS SUITE À DES INONDATIONS EN ESPAGNE

### Le gouvernement décrète un deuil national de trois jours

Le gouvernement espagnol a annoncé, hier, un deuil national de trois jours à la suite des inondations qui ont fait au moins 64 morts dans le sud-est de l'Espagne, selon les dernières estimations. Ces trois journées de deuil débuteront jeudi 31 octobre et s'étendent jusqu'au samedi 2 novembre, a indiqué à la

presse Angie Victor Torres, ministre de la Politique territoriale, qui a ajouté que le Premier ministre Pedro Sanchez se rendra sur place aujourd'hui. Un précédent bilan faisait état de 62 morts dans les inondations ayant frappé le sud-est de l'Espagne. Parmi les communes les plus touchées, figurent L'Alcudia, dans la région de Valence, et Letur, dans la province voisine d'Albacete (région de Castille-La Manche), où six personnes sont portées disparues, la crue soudaine ayant envahi les rues et emporté des voitures. "Il existe encore des difficultés d'accès à certains sites, ce qui fait qu'on ne dispose pas encore de données complètes sur l'impact" des intempéries, a prévenu le roi d'Espagne Felipe VI dans une courte allocution. Le souverain s'est dit "dévasté" dans un message sur les réseaux sociaux, plus tôt dans la matinée.

## AÏN TEMOUCHENT

### Réinhumation des ossements de cinq martyrs de la Révolution

Les ossements de cinq martyrs de la révolution ont été réinhumés, hier, dans les communes d'El-Amria et El-Maleh, (Aïn Temouchent) à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération nationale. Les cérémonies, supervisées par le wali d'Aïn Temouchent, Ahmed Moumene, en présence des autorités locales et de la famille révolutionnaire, ont été marquées par la réinhumation des ossements de trois Martyrs, à savoir Barka Abdellak (1927-1957), Aicha Hamou Boutrik

(1941-1962) et Baghdadi Barka (1920-1958) au carré des martyrs du cimetière de la commune d'El-Amria, a-t-il indiqué. Les ossements des deux autres martyrs, Yahia Amamra (1916-1957) et Boumediene Fatmi (1899-1957) ont été réinhumés au carré des martyrs de la révolution du cimetière de la commune d'El-Maleh. Les ossements de ces deux chouhada ont été exhumés du cimetière de Ouled Bouguedra, sis dans la même commune, a fait savoir la directrice locale des Moudjahidine et des Ayants-droits, Souad Kadaoui.

## FOOTBALL

### Le joueur Amin Chiakha opte pour l'Algérie

Le jeune attaquant algéro-danois (18 ans) du FC Copenhagen, Amin Chiakha, a officiellement le changement de sa nationalité sportive et il peut désormais jouer pour l'équipe nationale de football, a indiqué l'intéressé dans un poste publié sur son compte Instagram. "J'ai représenté le Danemark à l'équipe nationale des jeunes, ce qui a été un immense honneur et j'ai toujours donné le meilleur de moi-même à chaque fois que j'endosse le maillot danois sur ma tête. Au fait, j'ai ressentit un énorme soutien et amour de la part du peuple algérien. La Fédération algérienne de football a en même temps présenté un projet sérieux et ambitieux, qui corres-

pond parfaitement à la façon dont je vois mon propre avenir footballistique. Sur la base d'une évaluation globale de tous les aspects, j'ai donc pris la décision de représenter l'équipe nationale algérienne à l'avenir", a-t-il expliqué. "Avant tout, je voudrais remercier DBU (Fédération danoise de football) et les équipes nationales danoises pour toutes les belles expériences que nous avons vécues ensemble, des expériences qui ne seront jamais cachées. En même temps, je promets au peuple algérien et aux fans algériens que je ferai toujours de mon mieux pour défendre nos couleurs et je remercie tous pour l'accueil chaleureux.", a-t-il promis.

## 70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

### Transport gratuit pour assister au défilé militaire

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mercredi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif de transport gratuit (aller-retour) depuis toutes les communes de la capitale pour les citoyens et familles désirant assister au défilé

militaire organisé dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre. Les bus commenceront à circuler à partir de 6h30 jusqu'à 8h00, a précisé la même source.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Le président du HCl reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris

Le président du Haut Conseil Islamique (HCl), Mabrouk Zeïd El Kheir, a reçu, hier à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions, a indiqué un communiqué du HCl. "Dans le cadre d'une visite de courtoisie, M. Zeïd El Kheir a reçu au siège du HCl, le recteur de la Grande mosquée

de Paris, Chems-Eddine Hafiz et le directeur de l'administration de la Grande mosquée de Paris, Mohamed Ounoughi", a ajouté le communiqué. La rencontre a permis d'examiner "les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions et la possibilité d'exploiter les compétences du HCl pour éclairer la communauté musulmane en France", a précisé la même source.

# LA NATION

Jeudi 31 Octobre 2024

## HORAIRE DES PRIERES

| SOBH  | DOHR  | ASSER | MAGHREB | ICHA  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 05:39 | 12:32 | 13:32 | 17:58   | 19:19 |

## Météo

|             |    |            |    |
|-------------|----|------------|----|
| Alger       | 25 | Tizi Ouzou | 25 |
| Tiaret      | 27 | Béjaïa     | 24 |
| Constantine | 26 | Oran       | 24 |

## DÉCÈS DE TAHAR ZBIRI À L'ÂGE DE 95 ANS

### Le baroudeur passe l'arme à gauche

Le moudjahid et colonel Tahar Zbiri chef de la wilaya historique I et ancien membre du Conseil de la nation est décédé, hier à Alger, à l'âge de 95 ans, a indiqué le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits. Le défunt sera inhumé aujourd'hui après la prière d'Al Dohr, au cimetière d'El Alia à Alger.

Le président de la République a adressé, hier, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et colonel Tahar Zbiri, chef de la wilaya historique I et ancien membre du Conseil de la nation. "L'Algérie vient de perdre, à la veille de la célébration du 70e anniversaire de la Guerre de libération, l'un des grands chefs de la glorieuse Révolution qui se sont sacrifiés corps et âme pour notre indépendance", lit-on dans le message de condoléances. «En cette douloureuse épreuve, le président de la République adresse ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches», a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Said Chaneighri, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a, lui aussi, présenté, hier, ses sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt, le courage et la force en cette dure épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a-t-il conclu.

Né en 1929 à Oum El Adhaim (Souk Ahras), feu Tahar Zbiri,



(MDN) dans un communiqué. «Suite au décès du moudjahid, le Colonel à la retraite Tahar Zbiri, Commandant de la Wilaya I historique et ancien membre du Conseil de la nation, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chaneighri, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches du défunt, le courage et la force en cette dure épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a-t-il conclu.

Né en 1929 à Oum El Adhaim (Souk Ahras), feu Tahar Zbiri,

est un moudjahid de la première heure. Il participe, en liaison avec Badji Mokhtar, à la préparation de l'insurrection du 1er novembre 1954, dans la région de Guelma. Membre de la direction de la wilaya I (Aures), il entre au Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) en 1959 et devient colonel commandant de la wilaya I de 1961 à 1962, à la suite de la mort du commandant Souahi Ali, chef de la wilaya.

Après l'indépendance, le regretté a occupé plusieurs postes dont le chef d'Etat-major de l'ANP en 1963 puis membre du conseil de la révolution, à partir du 19 juin 1965.

Le défunt a publié en 2011 ses mémoires intitulées "Mémoires du dernier chef historique des Aures : 1929 - 1962".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 9 morts et 190 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tindouf avec 2 personnes décédées et 7 autres blessées suite à une

collision entre un véhicule et un camion sur la RN N 50, à environ 70Km de la commune Oum Laasal, daïra de Tindouf, a noté la même source. A Mascara, 2 personnes sont décédées également et une autre blessée suite à une collision entre un engin des travaux publics et un véhicule dans la commune et daïra de Zahana. La wilaya de Batna a

aussi enregistré 02 personnes décédées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et une motocyclette, sur la RN N 75, commune et daïra de Sariana. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains dans les wilayas de Tizi Ouzou, Annaba et Béjaïa, a ajouté le communiqué.